

Conditions Générales d'Adhésion et de Vente

Ce contrat constitue l'unique cadre des relations juridiques entre vous, Adhérent, et la société EURL P3P Sport & Nutrition (« le studio »), à l'exclusion de tout autre document. Il est nominatif (Un justificatif d'identité doit être présenté), et ne peut être cédé sans l'accord du Studio et le règlement d'un nouvel abonnement au tarif en vigueur.

Vos prestations :

Pendant toute la durée de votre abonnement vous bénéficiez d'un accès individuel à nos prestations et activités sportives sous l'encadrement d'une personne diplômée (coaching sportif, conseils sportifs et nutritionnels, Electrostimulation).

Nos prestations sont privées et donc accessibles uniquement sur réservation.

Une serviette vous sera prêtée en début de chaque séance avec votre Coach.

Vous acceptez sans réserve les horaires d'ouverture, de fermeture et le règlement intérieur de votre Studio. Ces modalités pourront évoluer du fait de changements réglementaires indépendants de notre volonté, sans que l'abonnement ne soit modifié.

Pour les formules d'une, dix ou trente séances, le règlement de l'abonnement sera comptant pour l'ensemble de la période souscrite et sera immédiatement exigible. L'abonnement expire automatiquement à l'issue.

Des paiements en 3 fois sont acceptés par chèques et encaissés au 1er de chaque mois.

Pour les formules de cinquante ou cent séances, le règlement de l'abonnement sera comptant, en deux ou trois fois, ou par prélèvement automatique chaque début de mois (le 5) sur 6 ou 12 mois.

En cas de rejet d'un règlement, le montant dû devra nous être réglé sous huit jours par tout autre moyen. Tant que votre compte est débiteur, l'accès vous sera refusé. Faute de régularisation dans les délais, ou si les incidents de paiement se répétaient deux fois consécutives, le Studio se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit à vos torts exclusifs.

A la suite de cette résiliation, l'intégralité des sommes dues au titre de la totalité du contrat et ce jusqu'au terme de la période initiale d'engagement seront immédiatement exigibles.

Les séances uniques seront facturées et réglées dès l'achat.

Les cartes de 10 séances seront facturées et réglées dès l'achat et ont une validité de 3 mois à compter de la date de vente.

Les cartes de 30 séances seront facturées et réglées dès l'achat et ont une validité de 6 mois à compter de la date de vente.

Les cartes de 50 et 100 séances seront facturées dès l'achat et ont une validité de 12 mois à compter de la date de vente

Résiliation :

Nous ne remboursons pas les séances non utilisées.

Le client n'a aucune possibilité d'annuler ni de demander remboursement de quelque prestation qu'il soit.

Si cas de force majeure (certificat médical), la moitié de la somme restante sera due afin de pouvoir résilier le présent contrat. ou les séances restantes.

De son côté, P3P Sport et Nutrition se réserve le droit de résilier, de plein droit et à ses torts exclusifs, tout adhérent dont l'attitude ou le comportement présenteraient de manière répétée un risque ou un inconvenient pour lui-même ou pour les autres adhérents, après un premier avertissement écrit. Les comportements fautifs incluent, de manière non exhaustive, le non-respect des présentes ou du règlement intérieur, toute dégradation, et les comportements agressifs ou insultants. Une fois le contrat expiré ou résilié, il n'est plus possible d'accéder au Studio.

Sécurité :

Pour votre sécurité, l'accès au Studio et aux prestations ne sont accessibles qu'en présence du personnel.

L'adhésion des mineurs est soumise à accord du Directeur et à autorisation parentale.

Pour le temps de la séance, un casier personnel est à votre disposition. Les casiers ne sont pas gardés. Le Studio décline la responsabilité des objets perdus, volés ou détériorés dans l'enceinte de celui-ci qui n'auraient pas été correctement sécurisés dans un casier. Les casiers doivent être libérés en fin de séance, faute de quoi ils seront vidés sans ouvrir droit à compensation au titre de la destruction ou de la perte des biens stockés.

Extraits du règlement intérieur :

L'accès au Studio est privé et sur réservation.

Chaussures dédiées à la salle et tenue de sport correcte et propres sont exigées. Il est interdit d'y fumer, vapoter, boire de l'alcool cracher, mâcher des chewing-gum et téléphoner.

Confidentialité et Données personnelles :

P3p Sport & Nutrition s'engage à considérer comme strictement confidentielles et s'interdit en conséquence de communiquer à quiconque, tout ou partie des informations de toute nature, commerciales, industrielles, technique, financière, nominatives, données, qui leur auront été communiquées par le client. La présente obligation perdurera pendant toute l'exécution du présent contrat.

Vos données personnelles ne sont pas transmises à des tiers et ne sont utilisées que pour la gestion et la communication de P3P Sport & Nutrition. Ces données sont traitées par « Liberfit » et hébergées en France par un sous-traitant, la société MS12. Vous disposez d'un droit individuel d'accès, rectification et opposition, auprès du Studio dans les conditions de la délibération (Décret du 25 mai 2018 dite RGDP).

Une caméra « non enregistrante » se situe au niveau de l'entrée de la salle d'attente afin d'assurer le bon respect des lieux et en cas de cambriolage du studio.

Conditions spécifiques à la Réservation :

La réservation et l'accès au planning ne sera effective qu'après signature du contrat d'abonnement auprès de l'accueil du Studio aux heures d'ouvertures indiquées.

La réservation est effective dès confirmation de cette dernière.

Toute séance non annulée 24h avant le créneau réservé sera décomptée

P3P SPORT ET NUTRITION
1044 Chemin des Plantades
83130 LA GARDE
Tél. : 06 58 92 05 83
EURL au capital de 1000 €
Siret : 842 656 852 00014 RCS Toulon